

**ACADEMIE DE
MONTPELLIER**

**ETABLISSEMENT :
LYCEE ALBERT EINSTEIN
BAGNOLS SUR CEZE**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 17/01/2019

Présidence de : F. OURTAL - Proviseur

Quorum : 16

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents - excusés : 09

Sommaire des questions traitées	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Approbation du PV	Vote				
2. Règlement intérieur	Vote				
3. Licence « Tripoli »	Vote				
4. Convention « Itinérances »	Vote				
5. Convention « équipements sportifs »	Vote				
6. Contrat « TurboSelf »	Vote				
7. Don association « Einstein 3D »	Vote				
8. D.H.G. SEP	Vote				
9. D.H.G. SEGT	Vote				
10. Questions diverses					

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

F. OURTAL

N. SUBTIL

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 05/02/2019

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	OURTAL Franck	P						
	Adjoint	RODRIGUEZ Sandra	P						
	Gestionnaire	MOURIER - FERNANDEZ Noémie	P						
	CPE	MUNOZ Sandrine	P						
	DDFPT	CLARIS Philippe	P						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	EYSSERIC Catherine		A	E				
		NOVARETTI Monique	P						
	Commune ou Groupement de commune	POUTIER Vincent	P						
		TRICHOT Benoit			A				
Personnalité qualifiée		NEGRE Corine		A	E				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	SOLLACARO Muriel	P						
		GRAILLE Magali	P						
		FOURESON Marion	P						
		SUBTIL Nathalie	P						
		HAMMANI Mohammed	P						
		SOTO Madeleine	P						
		GRAFFAND Jean Michel	P						

	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LAGARDE Didier LAURICHESSE Tony HUMBERT Viviane	P P	A 	E 			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	AMATA Floriane VAZ Patricia OLIVON Patrice BATAILLE Nathalie THIERRY Philippe	P P P		E E	GENTY Muriel JOBERT Estelle	P P	
	Elèves	BETTON Thomas DESCARPENTRIES Nathan ALLEGRE Théo DEJOUX Colline BONY Hugo		A A A A	E			
Total			19	9			2	

RUBRIQUE I : Adoption de l'ordre du jour et PV du CA précédent

Mr le Proviseur ouvre la séance à 18h10. Mr Hammani, représentant des enseignants, procède à la lecture de la motion rédigée par un groupe de professeurs pour dénoncer l'insuffisance de la DHG. Il précise que le travail mené sur la ventilation par la direction n'est pas en cause.

Le procès-verbal de la séance précédente et l'ordre du jour de la présente séance sont adoptés à l'unanimité.

Vote : unanimité

RUBRIQUE II : Modification et actualisation du règlement intérieur

Origine de la demande lors d'un CA précédent :

Les horaires de récréation de l'après-midi sont modifiés afin de permettre aux enseignants effectuant les trajets entre les deux sites, Blum et Vigan, de parcourir la distance plus sereinement. 15h45 à 16h05 (Cf tableau du Règlement Intérieur

Toilettage :

Les familles ne sont plus averties par SMS de l'absence de leur enfant mais elles sont directement contactées par téléphone.

Actualisation de la terminologie : la 3° Prépa Pro devient la 3° Prépa Métiers.

Disparition de la mention « COP » et remplacement par la mention « psychologue de l'éducation nationale ».

L'association Einstein 3 D est dissoute.

Vote : à l'unanimité

RUBRIQUE III : Contrats et Conventions

- Licence « Tripoli » pour un logiciel non commercialisé en partenariat avec le CEA.

Mr Claris, Chef des Travaux du secteur industriel, explique qu'il s'agit d'un outil professionnel et expérimental dont le maniement nécessite une expertise. Pour l'instant les élèves de SI et les professeurs de Mathématiques utilisent le cluster (pour des calculs intensifs). Le lycée A. Einstein souscrit un contrat dont la durée d'engagement est de 5 ans, pour 1000€ HT /an.

VOTE à l'unanimité

- Itinérances : partenariat d'Enseignement Artistique

Il s'agit de la reconduction d'un dispositif existant dans le cadre de l'option enseignée par Mme Navarro, professeur de Français ; cette option nécessite un co-enseignement avec des intervenants agréés, en partenariat avec la DRAC à hauteur de 1600 euros pour l'établissement.

VOTE à l'unanimité

- Convention décennale de mise à disposition des équipements sportifs :

Une mise en conformité sur l'ensemble de la collectivité territoriale est en cours afin d'harmoniser les usages

depuis la fusion des régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. Mr Ourtal explique que les tarifs de location pratiqués par les municipalités sont facturés au lycée qui transmet ensuite à la Région. Mais le forfait accordé par la Région peut être inférieur au tarif demandé par la municipalité.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'évolution des installations sportives en raison de la restructuration et de l'insuffisance des équipements sur les sites du lycée. Mr Ourtal répond que rien n'a été prévu par la région.

VOTE à l'unanimité

- Logiciel TurboSelf utilisé sur les deux sites :

Mme Mourier-Fernandez, Gestionnaire, explique que ce logiciel permet la gestion des chaînes, cartes et plateaux sur les deux sites. Elle ajoute que cet outil, reconductible annuellement pour 3068,74 €HT /an n'est pas parfait et qu'elle étudiera des alternatives ultérieurement.

VOTE à l'unanimité

- DON d'association

L'Association Einstein 3D est dissoute. Lors de sa dernière assemblée générale, elle a soldé ses comptes et fait don au lycée de la somme de 639 €, somme à utiliser pour une action en relation avec le développement durable, au CDI par exemple.

VOTE à l'unanimité

RUBRIQUE IV : Dotation horaire globale SEP et SEGT 2019-2020

Mr Ourtal explique aux parents d'élèves le travail effectué en amont par les équipes pédagogiques, les coordonnateurs et le personnel de direction afin de répartir au mieux les ressources allouées à l'établissement.

DHG de la section d'Enseignement Professionnel (SEP)

Mr Chamboredon, proviseur adjoint de la SEP, présente la DHG basée sur une prévision d'effectifs assez semblable à celle de 2017/2018. 604 élèves prévus contre les 589 prévus à la rentrée 2018.

La structure de la SEP varie peu d'une année sur l'autre ; l'effectif est en légère augmentation mais la dotation de base est en baisse compte tenu de la prise en compte dans le mode de calcul des critères sociaux (IPS = indicateur de position sociale). Ces heures qui sont allouées au titre d'un accompagnement académique, au-delà de la dotation de base, passent de 31h à 18h sur l'enveloppe globale.

La dotation est de 1193 heures dont 1082 heures postes et 111 HSA

Mr Chamboredon rappelle que la rénovation de la Voie Professionnelle est la 2° priorité du Ministère après celle des CP et des CE1. Pour l'instant aucune précision n'est donnée concernant les classes de 3° en Lycée Professionnel.

En Seconde CAP : le volume horaire hebdomadaire des élèves est allégé : de 28 à 30h selon les filières contre 34h précédemment.

Mais le volume horaire des professeurs reste sensiblement identique grâce aux dédoublements et au co-enseignement (3h) qui fera intervenir 2 professeurs en classe entière, un professeur de Mathématiques ou de Français et un professeur d'Enseignement Professionnel pour la spécialité.

En Seconde Bac Pro le volume horaire hebdomadaire des élèves passe à 30h, dont 2h de co-enseignement ; 13.5h sont dédoublées systématiquement et l'établissement a fait le choix de dédoubler les classes dans certaines disciplines dont l'enseignement, à raison d'une seule heure par semaine, est difficile (Arts Appliqués,

PSE, Économie/gestion). Toutes les classes bénéficient du même tronc commun en Enseignement Général. Les élèves du secteur tertiaire auront toujours le choix de la LV.II Italien ou Espagnol mais la section EURO ne sera plus proposée qu'en Anglais faute de ressource enseignant en espagnol.

La filière GEAD n'est pas remise en cause pour le moment. Les filières tertiaires ARCU et Commerce sont regroupées en « Métiers Relations Clients » et l'orientation se fera en fin de Seconde avec la possibilité de poursuivre en 1^oBac Pro Logistique ou transport dans un autre établissement.

Un BMP Espagnol 12h est créé.

Un BMP Lettres-Anglais de 8h est créé.

Un BMP 9 h en biotechnologies est reconduit.

Un poste stagiaire de 9h est maintenu en Lettres-Histoire.

Un BMP de 18 h est créé en vente.

Comme les années précédentes une perméabilité SEGT/SEP permet de faire assurer des heures dans des disciplines déficitaires ou excédentaires. Ainsi Mme Renard professeur d'Italien SEGT dispense 6h de cours en SEP ; en EPS les services croisés permettent également des ajustements. Le procédé s'applique aussi en Électrotechnique et Productique Mécanique.

VOTE : CONTRE = 0 - ABSTENTIONS = 7 - POUR = 14

DHG de la Section d'Enseignement Général et Technologique

Monsieur le Proviseur rappelle les difficultés de l'exercice compte tenu de la structure évolutive ; il faut travailler sur des chiffres prévisionnels et à partir de « préprogrammes ».

Structure

1504 élèves prévus pour la rentrée 2019 contre 1629 prévus et 1543 présents en 2018. La structure évolue avec la fermeture d'une classe de Seconde ; il reste donc 13 divisions pour ce niveau. Une Terminale scientifique disparaît également, on passe à 5 divisions.

La dotation horaire 2019 est de 2228h (99h de moins qu'en 2018), dont 1968,5 heures/postes et 259,5 HSA, ratio en diminution.

Mr Couturier présente la ventilation de la SEGT et rappelle en préambule le travail qui a été effectué en amont lors des conseils d'enseignement pour établir les besoins liés à la réforme en classe de Seconde et de première.

En Terminale il n'y a pas de changement fondamental.

En BTS, le Référentiel de 2^o année Gestion de la PME est modifié et l'intitulé du BTS MUC (Management des Unités Commerciales) devient MCO (Management commercial opérationnel) en 1^o année.

En Seconde et en Première les élèves bénéficient en Enseignement Général d'un volume horaire fixe qui regroupe un certain nombre de disciplines pour des enseignements communs, avec des dédoublements à la demande (12h/division en Seconde et en Première). La discipline SES devient obligatoire et la discipline SNT (Sciences numériques et technologiques) apparaît.

L'offre d'Enseignements Optionnels est maintenue.

L'AP (accompagnement personnalisé) s'appuiera sur les évaluations en Français et en Maths à l'entrée en Seconde et permettra de réfléchir à l'orientation post-bac à raison d'1/2h hebdomadaire, en classe dédoublée. Une demi-heure est également prévue pour l'accompagnement par le professeur principal.

En Première, outre l'Enseignement commun, un choix de spécialités est proposé selon les établissements. Le lycée Albert Einstein offre 9 spécialités soit deux de plus que l'offre de base prévue par la réforme : Sciences de l'ingénieur et Numérique et Sciences Informatiques.

L'AP est réservé au Français en raison de l'épreuve anticipée du Baccalauréat en Première.

L'offre d'enseignements optionnels suit celle de Seconde.

Il n'y a pas de dédoublement prévu en EMC.

Postes

2 suppressions liées à la disparition de la filière TPIL

2 créations liées à l'ouverture de la filière QIAB (2° année)

Tous les postes occupés sont préservés en raison de la suppression des BMP et du non remplacement des départs en anglais et en histoire-géographie.

Les parents d'élèves s'interrogent sur ce que sera la politique de l'établissement si le nombre d'élèves inscrits dans certaines spécialités est trop important. Mr Ourtal indique qu'il faudra, en cas de tension sur une spécialité, réfléchir à cette question ; il ajoute que le travail sur l'orientation en amont, avec les parents et les professeurs principaux, aura toute son importance pour éviter des choix peu pertinents.

VOTE :

2 Élus représentants des professeurs votent contre la ventilation de la DGH car ils contestent la dotation de base. (Cf motion)

5 élus représentants des professeurs ne participent pas au vote de la DHG section SEGT au motif qu'y prendre part équivaldrait à cautionner une DGH insuffisante. Deux élus parents et un élu personnel non enseignant font de même.

Les autres membres du conseil votent pour la ventilation de la DGH de la SEGT

CONTRE = 2 - ABSTENTIONS = 8 - POUR = 11

MOTION POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 5 FÉVRIER 2019

En accord avec les professeurs réunis le mardi 29 janvier 2019, une partie des enseignants élus au conseil d'administration du lycée Albert EINSTEIN dénoncent le volume global de la DHG, lequel ne permet pas une répartition qui réponde aux besoins réels de l'établissement.

En effet, la perte d'ores et déjà annoncée de 125 élèves (soit 1504 au lieu de 1629 élèves pour la SEGT) ne saurait à elle seule justifier les suppressions conjointes :

- d'un premier BMP en philosophie ; - d'un second BMP en mathématiques ; - de deux postes de professeurs stagiaires en lettres modernes ; - d'un poste en histoire et géographie ; - d'un poste en anglais ; - de deux postes de physique appliquée (remplacés par deux postes de biotechnologies) ;

C'est donc que la dotation attribuée à l'établissement par le Rectorat entérine d'abord le but avoué de la réforme du lycée qui s'annonce ; c'est-à-dire la suppression massive de postes dans un cadre de rigueur budgétaire où la rentabilité l'emporte sur l'offre à fournir aux élèves – élèves dont les conditions de travail et d'orientation s'en trouveront, il va sans dire, grandement dégradées.

Même si nous savons que nous ne pouvons nous exprimer sur l'enveloppe des heures attribuées à l'établissement et que seule leur ventilation est soumise au vote, nous savons aussi qu'une dotation insuffisante ne peut permettre une répartition satisfaisante. C'est donc moins la ventilation proposée par notre direction qui est ici en cause que les moyens horaires mis à notre disposition, qui ne suffisent pas à organiser correctement les enseignements – dans l'intérêt des élèves.

Ainsi, nous ne pouvons pas accepter cette gestion de la pénurie, non seulement parce que nous sommes évidemment conscients que d'autres postes d'enseignants se trouveront directement menacés dans un proche avenir, mais aussi parce que nous sommes tout aussi évidemment soucieux d'offrir à nos élèves les conditions d'apprentissage décentes qui leur sont dues.

La séance est levée à 20 h 30.